

En cette période de confinement liée à la propagation du virus Covid-19, l'ensemble du personnel de Mayenne Habitat reste mobilisé pour vous informer et assurer une continuité de service.

Retrouvez, dans cette lettre, des informations pratiques et utiles pour bien vivre le confinement.

Prenez soin de vous.

Gwénaél POISSON,
Président de Mayenne Habitat



Nous contacter

Nos bureaux (agences, siège et service encaissement) sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Nous restons joignables :

- > **par téléphone : 02 53 54 55 56** (numéro unique)
- > **par mail : contact@mayenne-habitat.fr**
- > **via notre site internet : www.mayenne-habitat.fr**



Interventions techniques

Votre prestataire multiservices, LOGISTA, intervient uniquement pour les urgences « extrêmes » qui pourraient mettre en danger votre sécurité et celle de vos biens (fuite de gaz, dégât des eaux important...). Les techniciens agissent en respectant les gestes barrières et en limitant tout contact avec les locataires.

LOGISTA est joignable au **09 69 37 06 37**.

Pour toute autre demande, envoyez-nous un mail. Nos équipes, confinées à leur domicile, restent néanmoins connectées et vous apporteront une réponse dans les plus brefs délais.



Visites et états des lieux reportés Attribution des logements

Afin de vous protéger ainsi que nos équipes sur le terrain, nous avons pris la décision d'annuler l'ensemble des rendez-vous.

Ainsi, **les états des lieux entrants et sortants, les visites conseil ou de logement, et tout autre rendez-vous** de nos services sont reportés à une date ultérieure.

Les **états des lieux sortants reprendront dans un premier temps**.

Les **Commissions d'Attribution des Logements** redémarreront au moment du déconfinement.



Loyer

Les bureaux étant fermés et les déplacements restreints pour tous, il n'est plus possible de se déplacer en agence ou au service Encaissement pour régler votre loyer.

Si vous n'avez pas opté pour le prélèvement automatique, vous pouvez régler votre loyer :

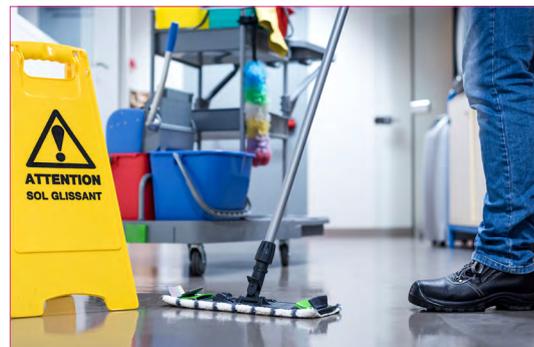
> par carte bancaire :

- depuis votre [Espace locataire](#),
 - en nous contactant par téléphone,
 - en nous envoyant votre numéro de téléphone par mail.
- Vous serez alors recontacté par nos services.

> par virement bancaire : les coordonnées bancaires sont disponibles au dos de votre avis d'échéance,

> par chèque via un envoi par la Poste. Notez que la distribution a lieu trois jours par semaine uniquement.

Nous sommes conscients que le confinement peut avoir un impact sur votre situation financière. **Si vous rencontrez des difficultés pour régler votre loyer, contactez-nous.**



Entretien des parties communes

La prestation de ménage dans les parties communes et aux abords d'immeubles est toujours assurée par nos agents d'entretien et la société ONET.

Afin de respecter leur travail, nous vous rappelons qu'il est important de :

> Déposer vos ordures ménagères dans des **sacs-poubelle bien fermés** et les autres déchets recyclables dans les containers extérieurs adaptés,

> Stocker vos encombrants et textiles usagés chez vous, les déchetteries étant fermées et les déchets verts n'étant plus collectés.

Violences conjugales et enfants en danger

Si vous êtes victime de violences au sein de votre foyer ou si cela concerne une personne de votre entourage, vous pouvez :

- > Appeler le 17 ou envoyez un SMS au 114,
- > Appeler le 115 pour un hébergement d'urgence,
- > Appeler le 119 (Allo enfance en danger) pour les enfants en danger,
- > Appeler le 3919 : Violences Femmes Info est joignable du lundi au samedi (9h à 19h),
- > Donner l'alerte en vous rendant dans une pharmacie.

Voisinage

Au sein des quartiers, nos médiateurs de vie résidentielle continuent d'intervenir en cas de troubles de voisinage.

En cette période de confinement, nous sommes tous contraints de rester à notre domicile. Pour favoriser la tranquillité de tous, il est important de respecter les règles du bien-vivre ensemble :

- > N'utilisez pas d'appareils bruyants pendant la nuit,
- > Ecoutez la musique et la télé à un volume sonore raisonnable,
- > Ne laissez pas votre chien aboyer, ni faire ses besoins dans l'immeuble.

Séniors

Depuis le début du confinement, nos Conseillères sociales poursuivent leurs démarches auprès des locataires en difficultés.

Elles assurent également un lien avec les personnes isolées et fragiles ainsi que celles âgées de plus de 75 ans.

